

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 juillet 2020

L'an deux mil vingt le quinze juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en assemblée ordinaire sous la présidence de Vincent CALONNE, maire de la commune.

Date de convocation : 11/07/2020

Présents : Laurent BARRIER, Vincent CALONNE, Bérengère FLOURET, Martine JOURDAIN, Philippe POUGET, Nicolas SOUBRANE

Absente et excusée : Emilie BOURZEIX

Secrétaire de séance : Martine JOURDAIN

Le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du vendredi 10 juillet 2020. Après approbation et signature de tous les conseillers, le Maire propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

1 – Budget 2020

Le maire présente le budget comme indiqué par le comptable en avril 2020. Une réunion pour affiner ce budget est prévue vendredi 17 juillet avec le comptable. Ensuite Monsieur RISPAL, trésorier, viendra présenter le budget définitif pour l'année 2020 et pour approbation.

2 – Investissement : aire de jeux pour les enfants au camping

Le maire propose de remplacer l'idée d'un City Stade par des jeux « singuliers » pour les enfants et d'étudier une possibilité de parcours. Les membres de conseil préfèrent cette idée qui reste néanmoins à étudier plus attentivement.

3 – Renouvellement du contrat de la secrétaire

Délibération 2020/22

Le maire propose de renouveler le contrat du poste de secrétaire à 15 heures par semaine pour une durée de 3 ans.

Nombre de votants : 6

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
6	0	0

Le conseil adopte à l'unanimité le renouvellement de ce contrat.

4 – Changement de la porte fenêtre du logement n° 13 des Bessades - Délibération 2020/23

Le maire explique que Michel LEFORT-LARY, ancien maire, avait acheté la porte fenêtre et pour cause de confinement, il n'a pu la poser.

Le maire propose donc de confier la pose à Michel LEFORT-LARY.

Vote :

Nombre de votants : 6

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
6	0	0

Le conseil adopte à l'unanimité l'embauche de Michel LEFORT-LARY.

5 – Vente des anciens meubles du gîte Mourniac - Délibération 2020/24

Le maire propose de vendre en lot les anciens meubles pour la somme de 100 euros.

Vote :

Nombre de votants : 6

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
6	0	0

Le conseil adopte à l'unanimité la vente de l'ancien mobilier au prix de 100 euros.

Prochain Conseil à fixer le jeudi 23 juillet à 17 h avec le Trésorier

Clôture de séance à 18 heures 30